

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



France
 **générosités**

www.francegenerosites.org

SOMMAIRE

Rapport moral

p.3

Représentativité et influence

p.6

- Défendre et promouvoir les générosités
- Regard sur l'Europe : proposition d'initiative législative sur les activités transfrontières des associations
- Développement de nouveaux moyens de collecte

Développer les générosités

p.11

- Chiffres clés de l'année et baromètre de la générosité 2021
- Colloque « Où sont les donateurs » et restitution de deux études inédites
- Notre centre de ressources

Accompagner et soutenir nos membres

p.15

- Décrypter et outiller
- Conseiller et mutualiser
- Rassembler

Vers le nouveau plan stratégique 2023-2028

p.20

Nouveaux membres

p.21

Gouvernance

p.25

Nos 134 membres

p.26

Equipe

p.27

Rapport financier

p.28



RAPPORT MORAL



Pierre Siquier
Président de France générosités

“ Les Français ont répondu massivement à la collecte des organisations engagées en Ukraine, témoignant d’une générosité et d’une solidarité exceptionnelle face à l’urgence. ”

Tout d’abord, la dynamique du Syndicat ne s’est pas démentie puisque nous accueillons 13 nouveaux membres cette année. Notre collectif est aujourd’hui fort de 134 membres.

LES PRÉSIDENTIELLES

2022 a été marquée par la préparation du plaidoyer auprès des candidats à l’élection présidentielle. Il nous est apparu très important de présenter un argumentaire unique signé ou soutenu par les organisations représentatives de l’écosystème générosité (Admical, l’AFF, le Centre Français des Fonds et des Fondations, France générosités, l’IDAF, IDEAS, le Mouvement Associatif soutenus par le Don en Confiance, LEPC et Un esprit de famille).

Nous sommes parvenus à éditer un Livre Blanc commun « Accompagner la générosité des français » et avons pu ainsi présenter d’une manière homogène nos demandes face aux pouvoirs publics. Lors d’un Grand Oral, les représentants des candidats à l’élection présidentielle sont venus défendre leurs propositions pour le secteur devant le collectif. Dans la foulée de ce plaidoyer, France générosités a proposé une charte d’engagement pour « Une France Généreuse » que nous avons soumise à la signature des candidats aux présidentielles et des futurs élus à l’Assemblée nationale.

L’ÉVOLUTION DU DON ET LA GUERRE EN UKRAINE

Les Français ont répondu massivement à la collecte des organisations engagées en Ukraine, témoignant d’une générosité et d’une solidarité exceptionnelle face à l’urgence. Les chiffres du baromètre France

générosités/Novos du premier semestre 2022 font ressortir une augmentation des dons, par rapport au trimestre 2021, de 10,7% essentiellement due à l’Ukraine. En excluant ces dons d’urgence, on constate cependant une certaine faiblesse en ce début d’année : le 1er semestre 2022 se situe à +1,6% au-dessus du 1er semestre 2021. La plus faible progression, semestre à semestre, depuis 2018.

La fin d’année 2022 marquée par un contexte inflationniste et la crise énergétique nous rend pessimistes sur les résultats de la collecte de fin d’année. Rendez-vous au printemps 2023 avec les résultats du Baromètre pour analyser plus précisément ces tendances.

NOS ORGANISATIONS À GESTION DÉSINTÉRESSÉE

Nous avons proposé, dans le plaidoyer de la présidentielle, la création d’un nouveau statut d’entreprise pour répondre aux besoins de nos membres : l’entreprise à gestion désintéressée. Le besoin d’activité lucrative se pose dans de nombreux cas chez nos adhérents ; la solution proposée est celle d’un nouveau cadre juridique pour développer ce type d’activité au sein d’une structure capitalistique dont l’unique actionnaire serait l’organisme à but non lucratif. L’activité de cette entreprise serait essentielle à la réalisation de la mission sociale de l’organisation mère.

Ceci nous a conduit à nous intéresser de près aux discussions nationales et européennes sur l’Economie sociale et solidaire, sur les frontières entre le monde lucratif et non lucratif, sur l’émergence de la notion de « lucrativité limitée » que nous contestons...

Sur le fondement du rapport du député européen Sergei Lagodinsky (janvier 2022), le Parlement

européen a adopté en février 2022 une résolution contenant des recommandations pour la Commission européenne, à savoir une proposition de règlement établissant un statut d'association européenne et une proposition de directive visant à établir des standards minimaux pour les organisations à but non lucratif dans les pays européens (« directive sur les normes minimales »).

Nous avons répondu en octobre 2022 à l'appel à contribution lancé par la Commission européenne sur ces sujets et avons invité les membres de France générosités à répondre à la consultation lancée dans le même temps. Une analyse d'impact est en cours au niveau européen et une proposition législative devrait voir le jour au 2ème semestre 2023.

Nous avons eu des discussions approfondies avec le Mouvement associatif sur ce sujet, en particulier sur la notion d'activité économique des associations. La Commission européenne ne semble pas pour l'instant intégrer les fondations dans ses réflexions car il y a vraiment une hétérogénéité de leurs statuts au sein de l'Union Européenne. Nous serons donc très vigilants sur le devenir de ces initiatives législatives. C'est la raison pour laquelle, nous allons adhérer au réseau européen EFA (European Fundraising Association) qui nous donnera une porte d'entrée aux directorats généraux de la

PROMOTION DE LA GÉNÉROSITÉ

France générosités a publié le Baromètre de la générosité-vision collective 2021, réalisé avec Novos. Après une année 2020 exceptionnelle, l'année 2021 a été marquée par une augmentation de 4,5 %, hors dons réalisés dans le cadre des urgences comme avec la crise Covid. Une générosité principalement portée par les donateurs fidèles (+8.1% des dons en prélèvement automatique) qui ne doit pas masquer un problème structurel important puisqu'en 10 ans, nous avons perdu 9% de nouveaux donateurs.

Face à ce constat et afin de disposer d'analyses complémentaires à cette vision collective, nous avons construit avec Novos, société dirigée par Pierre Lerouge, la vision donateur du Baromètre de la générosité. Ce nouveau module permet une analyse historique et évolutive des profils et comportements des donateurs. Ce Baromètre a été restitué en avant-première lors de notre colloque annuel sur la thématique « Où sont les donateurs français ? » (novembre 2022) qui pose deux interrogations majeures : la baisse régulière du nombre de donateurs, et la sous-représentation des

actifs. Nous avons également proposé une étude réalisée avec Destin Commun qui interroge sur la générosité en tant que vecteur de cohésion sociale. Analysant les donateurs au prisme des systèmes de valeurs, cette étude interroge les rapports des citoyens français au don et questionne sur les populations les plus éloignées du don. Plus de 300 personnes ont assisté à ce colloque.

Nous avons reconduit en 2022 la campagne « Vos dons agissent ». C'est la quatrième année consécutive sur le thème de l'efficacité du don. Cette campagne séduit toujours nos membres, car ils peuvent adapter les visuels à leurs problématiques spécifiques : 91 organisations ont relayé la campagne. En 2023, nous allons travailler sur la stratégie de communication BtoC pour les 5 ans à venir, en proposant une réflexion approfondie sur l'enjeu prioritaire que nous souhaitons adresser en collectif avec les membres.

STRATÉGIE 2023 - 2028

Nous avons travaillé avec le Conseil Syndical sur les grandes orientations du syndicat dans les cinq années à venir. Nous sommes en train d'élaborer un plan stratégique qui s'appuie sur trois grands axes :

La représentativité et l'influence

Même si France générosités est un interlocuteur incontournable du gouvernement et des élus, nos problématiques sont souvent interministérielles et ont du mal à être résolues. Il nous faut donc créer le dialogue politique entre l'écosystème générosité et les différentes administrations qui le concernent.

Nous proposons donc, d'une part, en accord avec nos collègues de la Coordination générosité, de créer un rendez-vous annuel ou bisannuel « les Rencontres nationales de la générosité et de l'engagement ». Cette conférence mettrait en lumière l'ensemble des questions du secteur, de la définition de l'intérêt général aux dons de RTT. Un agenda et des groupes de travail seraient ainsi établis avec un suivi régulier jusqu'à la prochaine Rencontre.

Nous devons, d'autre part, clarifier les positions des réseaux français sur la place du non-lucratif et de la gestion désintéressée dans l'ESS française et européenne (notamment dans le cadre du plan d'action pour l'économie sociale de la Commission européenne).

Nous souhaitons participer encore plus activement à la réflexion sur ce sujet à la fois français et européen. Notre proposition sur l'Entreprise à Gestion Désintéressée va dans ce sens.

Le développement de la générosité

Notre ambition est de renforcer l'accessibilité et la pertinence de notre centre de ressources numériques, déjà très riche en informations sur le secteur. Ce centre doit devenir incontournable pour quiconque fait une recherche sur la générosité.

Nous nous attacherons à développer également les liens entre la recherche universitaire et les enjeux de nos organisations. Aussi nous accueillons début 2023 une doctorante en CIFRE en partenariat avec le Centre d'économie de la Sorbonne et serons partenaire des travaux de l'Institut du Monde Associatif (IFMA) sur « le financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations ».

Un certain nombre de questions se pose au sujet de notre action vers le grand public. Une réflexion est en cours pour choisir une cible prioritaire, la question des modes d'actions est ainsi posée ainsi que le rôle spécifique du site Infodon dans cette approche.

L'accompagnement des membres

L'une des forces de France générosités réside dans sa capacité à faire travailler ses membres ensemble sur un sujet précis. Il nous appartient donc d'améliorer cette interactivité et de faire de l'espace membre un lieu d'échange et d'information encore plus performant. L'animation du réseau, déjà au cœur de nos préoccupations, doit être renforcée et optimisée.

Nous avons pour cela mené une enquête de satisfaction auprès de nos membres et les résultats sont globalement très positifs sur l'ensemble des sujets traités. Nous continuerons à développer les expertises juridiques et fiscales, renforcerons l'expertise collecte digitale et innovation, poursuivrons la mutualisation des bonnes pratiques et l'expertise en gestion financière.



REPÉRÉSENTATIVITÉ ET INFLUENCE



DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES GÉNÉROSITÉS

NOTRE PLAIDOYER POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Le **Livre blanc sectoriel piloté par France générosités « Accompagner la générosité des Français »**, propose en trois parties une vision 360° de l'écosystème de la générosité avec quelques éléments chiffrés significatifs, une synthèse de l'enquête exclusive pour décrypter l'impact de la générosité et présente **8 propositions concrètes** pour le futur quinquennat.

France générosités et ses partenaires ont rencontré les équipes des candidats tout au long de la campagne fortement perturbée par les événements en Ukraine. Le 22 mars 2022, les **représentants des candidats Emmanuel Macron, Valérie Pécresse et Yannick Jadot** ont pris des engagements auprès des acteurs de la générosité et de l'engagement lors du **grand oral de la Coalition de la générosité**. Aussi, Catherine Barbaroux pour Emmanuel Macron (**LREM**), Aurélien Pradié pour Valérie Pécresse (**les Républicains**) et Florentin Letissier pour Yannick Jadot (**Europe Ecologie les verts**) **ont signé la Charte « Pour une France généreuse » et se sont engagés formellement sur trois propositions** du livre blanc de la Coalition générosité :

- Organiser un temps d'échange annuel entre les acteurs de la générosité et les pouvoirs publics ;
- Renforcer l'éducation à la générosité et l'engagement ;
- Maintenir la stabilité fiscale pendant tout le quinquennat.

La Coalition générosité, spécifiquement constituée pour les Présidentielles 2022, est composée de Admical, l'Association Française des Fundraisers, le Centre Français des Fonds et Fondations, France générosités, l'Institut IDEAS, l'Institut des Dirigeants d'Associations et Fondations et le Mouvement Associatif et est soutenue par le Don en Confiance, les Entreprises pour la Cité et Un Esprit de Famille.

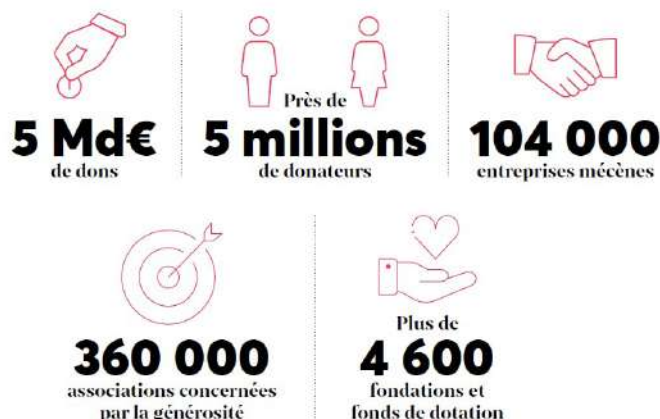
NOTRE PLAIDOYER POUR LES LÉGISLATIVES 2022



Pendant la campagne législative, France générosités a partagé avec une sélection de candidats aux élections législatives une note blanche reprenant les points saillants du livre blanc collectif et proposé aux candidats de signer une **version parlementaire de**

la charte d'engagement « Pour une France généreuse ». Une **vingtaine de candidats, fidèles à leur engagement pour le secteur et convaincus se sont engagés** en tant que député de la Nation à :

- Interpeller le gouvernement pour identifier avec le secteur des nouveaux leviers pour favoriser le don et l'engagement ;
- Soutenir les politiques publiques visant à renforcer l'éducation à la générosité et l'engagement ;
- Maintenir la stabilité fiscale pendant tout le quinquennat ;
- Permettre aux français de donner tout au long de leur vie en s'engageant notamment à sécuriser les dons de CP/RTT.



DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES GÉNÉROSITÉS

DÉONTOLOGIE DU MÉCÉNAT

Depuis l'adoption de la **loi Aillagon** en 2003, le mécénat d'entreprise n'a cessé de croître en France. Le mécénat d'entreprise, qu'il soit financier, en nature ou en compétences est créateur de valeur. Trop souvent réduit à un dispositif fiscal, ses impacts économiques, financiers, culturels et sociaux sont multiples. Conscients de la nécessité d'encadrer les pratiques pour promouvoir et accélérer le développement du mécénat au bénéfice des causes d'intérêt général, les acteurs de la Coordination générosité ont pris la responsabilité d'élaborer et de promouvoir une Charte de déontologie du mécénat d'entreprise.

Cette réflexion, initiée par **Admical** et pilotée par le **Don en Confiance**, a abouti à la formalisation des principes et exigences composant cette Charte de déontologie.

En savoir plus



RAPPORT DU SÉNAT SUR LES DONS AUX ASSOCIATIONS ET PLF 2023

La Fédération nationale des chasseurs dépose l'été dernier une **pétition, intitulée «Pour la fin de la réduction fiscale pour les dons aux associations qui utilisent des moyens illégaux contre des activités légales»** qui conduit le Sénat à diligenter une mission d'information « flash » sur le sujet confiée à Jean-François Husson et à Eric Jeansannetas. [\(Plus d'infos\)](#). France générosités demande immédiatement une audition à l'occasion de laquelle il est rappelé les multiples dispositifs de contrôle existants.

En octobre, les travaux sur le Projet de Loi de Finances débutent. Le Syndicat **se mobilise fortement sur une série d'amendements portés par les députés Républicains proposant le retrait de la capacité des associations à émettre des reçus fiscaux pour les associations dont les adhérents seraient reconnus coupables d'actes d'intrusion sur les propriétés agricoles et établissements industriels (...)**. Les amendements sont rejetés et combattus à nouveau au Sénat et en 2ème lecture.

France générosités n'aura eu de cesse sur ces deux dossiers de rappeler qu'il ne peut pas y avoir de justice fiscale qui se suppléerait à une justice civile ou pénale et que les associations et leurs dirigeants ne doivent pas être condamnés pour des actes commis par leurs adhérents.

Et pourtant, le Sénat publie le 7 décembre son rapport d'information. Il constate effectivement dans ses conclusions que les dispositifs de contrôle sont suffisants. Cependant, le rapport semble entériner un pouvoir de contrôle de l'administration fiscale, conduisant à la suspension des avantages fiscaux pour nos associations, au-delà des cas prévus par la loi puisque celle-ci déclare disposer « d'une marge d'appréciation quant à savoir quels actes illégaux seraient passibles d'une suspension de l'avantage fiscal pour les dons »

En savoir plus



REGARD SUR L'EUROPE

PROPOSITION D'INITIATIVE LÉGISLATIVE SUR LES ACTIVITÉS TRANSFRONTIÈRES DES OSBL



En janvier 2022, le député européen Sergei Lagodinsky a déposé au Parlement européen un **rapport** contenant des recommandations à la Commission sur un **statut pour les associations et organisations à but non lucratif européennes transfrontalières**.

Ce rapport, **adopté** par le Parlement en février 2022, reconnaît la place fondamentale des organisations à but non lucratif pour la démocratie. Le rapport constate également que les disparités entre Etats membres de l'Union Européenne constituent des obstacles pour les activités transfrontières de ces organisations et créent une insécurité juridique. Il conclut à la nécessité, de mettre en place une nouvelle forme juridique, à savoir l'association européenne, et d'adopter une législation soutenant les organisations à but non lucratif. La résolution du Parlement comprend ainsi **deux propositions législatives** : un règlement relatif au statut de l'association européenne et une directive relative à des normes minimales communes au sein des Etats membres pour les organisations à but non lucratif (« directive sur les normes minimales »).

La Commission s'est engagée à répondre à la

résolution du Parlement par un acte législatif au 2ème semestre 2023 et a lancé en août 2022 :

- Une **consultation publique** (questionnaire) à laquelle France générosités a invité ses membres à répondre ;
- Un **appel à contribution** visant à recueillir les points de vue des parties prenantes sur la nécessité d'une action de l'Union ainsi qu'à leur permettre de formuler des observations sur les options envisagées et de s'exprimer sur l'impact attendu. France générosités a constitué un groupe de travail afin de **répondre** à cet appel à contribution en octobre 2022.

Il convient de relever que la réponse de la Commission ne vise que les associations à l'exclusion des fondations. France générosités suit donc de près le devenir de cette initiative législative et travaillera en 2023 avec des partenaires français et européens aux fins de faire entendre la voix des organisations à but non lucratif dans leur ensemble au sein de l'ESS en France et en Europe.

En savoir plus



DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MOYENS DE COLLECTE

DON PAR SMS RÉCURRENT

Après une expérimentation en 2021, le don par SMS récurrent devient effectif et tend à se développer en 2022. Cette nouvelle forme de don régulier, via débit sur la facture mobile, répond parfaitement aux attentes des Françaises et Français qui privilégient l'engagement sur le long terme comme le montre la progression constante des dons par prélèvement automatique. Les expérimentations, réalisées en 2021, font ressortir un **montant moyen de don récurrent choisi de 10 € et un taux de résiliation extrêmement faible de moins de 5 %**.

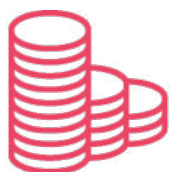
Pour accompagner nos membres sur l'utilisation du don par SMS récurrent, nous avons mis en place un webinaire avec l'AF2M et deux membres, pionniers du don par SMS récurrent : la Fondation pour la Recherche Médicale et le Sidaction.

En 2023, nous continuons à travailler avec l'AF2M et nos membres pour développer les canaux de collecte mobile avec le don par SMS, le don par SMS récurrent, la transformation du don par SMS ponctuel en PA, le RCS.



Renan Abgrall
Président de l'AF2M

« Le contexte COVID a entraîné une amplification des usages de solutions digitales mises en place par l'AF2M comme le don par SMS. **En 2021, les dons collectés par SMS ont doublé pour atteindre 1,3 millions d'euros** au profit d'associations et fondations d'intérêt général et l'année 2022 avec la crise en Ukraine renforce cette tendance. En rendant le don par SMS régulier, et non plus simplement ponctuel, on donne la possibilité aux associations et fondations de **diversifier leurs options de collecte et de pérenniser leurs sources de revenu** »



1,8 millions d'euros

collecte du don par sms pour le 1er trimestre 2022 (lié à la crise en Ukraine)



39 membres

du syndicat font du don par sms

74 organisations

font du don par sms au total



Pierre Siquier
Président de France générosités

« En 2022, une soixantaine d'associations et fondations utilisent le don par SMS. La progression des montants collectés grâce à ce canal, est une bonne nouvelle pour le financement des organisations d'intérêt général alors que nous connaissons une difficulté à renouveler les donateurs. En rendant possible la récurrence du don par SMS, nous répondons au mieux aux pratiques et aux envies des donateurs qui recherchent **fidélité, pérennité et facilité dans leur engagement** »

DÉVELOPPER LES GÉNÉROSITÉS



CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE ET BAROMÈTRE DE LA GÉNÉROSITÉ 2021

TENDANCES DE LA COLLECTE EN 2021

Etude de référence sur les tendances de la collecte de fonds, le Baromètre de la générosité, réalisé par Novos, permet une analyse historique de la générosité des Français à partir des données de collecte d'un panel d'organisations membres de France générosités représentant près d'1/3 de la collecte annuelle nationale. Les principaux enseignements du **Baromètre de la générosité pour l'année 2021** sont :

- **Un effort de mobilisation important des Français** avec une augmentation de 4,5 % du montant de leurs dons en 2021, hors dons réalisés dans le cadre des appels d'urgences liées à la crise Covid-19.
- **Des donateurs de plus en plus fidèles** qui s'engagent dans la durée auprès des associations et fondations, avec une augmentation du montant des dons par prélèvement automatique de + 8,1 % en 2021 (versus + 2,2% pour les dons ponctuels).
- **Des donateurs de plus en plus généreux**, avec, sur l'ensemble des canaux de dons, une augmentation de leur montant moyen.

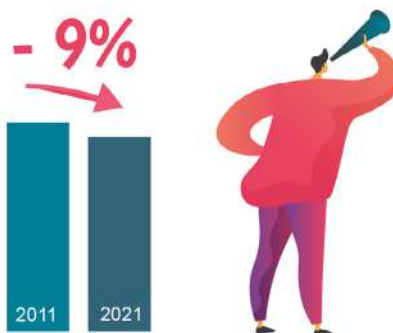
- **L'augmentation des dons en ligne se poursuit**, avec une progression de la part du digital dans la collecte des dons ponctuels passant de 19 % en 2019 (avant crise) à 25% en 2021.

- **Cependant une diminution du nombre de nouveaux donateurs par organisation**, avec - 9% entre 2011 et 2021, phénomène inquiétant pour la pérennité du financement des missions sociales des organisations d'intérêt général.

En complément de ces analyses portant sur la collecte des dons, le Baromètre de la générosité propose désormais un module centré sur la «vision donateur», permis grâce à la déduplication des données. L'édition 2022 a rassemblé 37 organisations participantes, cumulant 4 millions de donateurs uniques en 2021, permettant une analyse évolutive des donateurs depuis 2004 : leurs comportements, leurs préférences, leurs canaux, leur fidélité, la multiplicité de leurs soutiens, leurs caractéristiques personnelles... Les principaux enseignements de la vision donateur du Baromètre de la générosité ont été révélés lors du Colloque de France générosités de novembre 2022.

Une difficulté à trouver de nouveaux donateurs

Nombre de nouveaux donateurs



France
générosités

COLLOQUE « OÙ SONT LES DONATEURS » ET RESTITUTION DE DEUX ÉTUDES INÉDITES

Plus de 300 participants au colloque 2022 de France générosités, autour du thème « Où sont les donateurs français ? » !

Le Colloque 2022 revient aux sources de la générosité et se centre sur le citoyen français donateur. A travers deux études inédites, et les regards d'experts français et internationaux, le colloque propose une réflexion sur le **geste de donner** dans le climat sociétal actuel. Est-il en voie de désengagement ? Ou au contraire répond-il à une véritable **attente d'action citoyenne et collective** ? **Le don est-il vecteur de cohésion sociale et/ou la cohésion sociale est-elle facilitatrice de don ?**

CHIFFRES CLÉS DU BAROMÈTRE DE LA GÉNÉROSITÉ VISION DONATEUR 2022

Au-delà de la concentration générationnelle de la population donatrice, l'étude a démontré : une concentration des donateurs multi-organisations (plus de 51 % des donateurs sont multiples, et 35% donnent à 3 organisations et plus en 2021) ; une concentration économique (1% des donateurs les plus généreux représentent 22% de la collecte en 2021) ; une concentration géographique (des plus forts taux de pénétration des donateurs dans des zones très urbanisées (13,7% à Paris), dans le littoral atlantique et les départements frontaliers à l'Est) . L'étude a apporté de nombreux éclairages sur le difficile recrutement des nouveaux donateurs.



ÉTUDE « LES SYSTÈMES DE VALEURS DES DONATEURS », PAR DESTIN COMMUN.

Par une approche inédite fondée sur la recherche en psychologie sociale, cette étude ouvre des champs d'action pour identifier des potentiels leviers d'engagement au don mais également des pistes de réflexion sur l'importance du rôle des acteurs de la générosité dans la préservation de la cohésion au sein de nos sociétés.

TABLE RONDE D'EXPERTS

Animée par Laurence Lepetit, déléguée générale de France générosité avec 4 interventions d'experts pluriels et de qualité :

- Jérôme Fourquet, directeur du département « opinion et stratégies d'entreprise » de l'IFOP
- Camille Chaserant, économiste, directrice adjointe du Centre d'économie de la Sorbonne et présidente de la Chaire ESOPS
- Charlène Petit, fondatrice de l'agence Facteur D, créatrice du podcast FILantropio et de la newsletter dédiée à la générosité Vitamine G
- Charles Sellen, conseiller indépendant et chercheur en philanthropie affilié au PhiLab (Université UQAM, Montréal) et au centre Sprott pour les entreprises sociales (Carleton University, Ottawa).

Apportant certaines pistes de réponse, ce colloque a entrouvert de nombreux champs d'études et d'actions qui vont irriguer les réflexions du Syndicat pour les 5 ans à venir.

En savoir plus



NOTRE CENTRE DE RESSOURCES

Dans le cadre de sa mission de développement des générosités, France générosités met en œuvre de nombreuses actions afin de produire et diffuser des connaissances sur la générosité auprès de ses organisations membres et plus largement du secteur. Cela se traduit par :

PILOTAGE D'ÉTUDES

Des études récurrentes

- Baromètre de la générosité, vision collective & vision donateur – Novos pour France générosités
- Baromètre image et notoriété des associations et fondations faisant appel à la générosité du public – Ifop pour France générosités
- Baromètre des réseaux sociaux des associations et fondations - membres du GT webmarketing de France générosités et AFM Téléthon
- Etudes Emploi, Ressources et CVN des membres du syndicat - France générosités
- Panorama des libéralités - France générosités

Des études ponctuelles

Parmi les trois plus récentes :

- Les systèmes de valeurs des donateurs - Destin Commun pour France générosités, nov. 2022
- 9 Etudes sur l'impact de la générosité - Koreis pour France générosités, nov. 2021
- Transmission du patrimoine aux associations et fondations faisant appel à la générosité du public - L'ObSoCo pour France générosités, oct. 2020

PARTENARIATS D'ÉTUDES

- Panorama national des générosités - Observatoire de la Philanthropie - Fondation de France
- Baromètre des dons par SMS - AF2M
- Etude prospective sur 3 ans « Vers une société de l'engagement ? » - La Fonda & un collectif pluriel

DÉCRYPTAGE ET DIFFUSION D'ÉTUDES DU SECTEUR

Veille, référencement et diffusion d'études portant sur des sujets liés au fundraising et aux générosités sous toutes ses formes

Rédaction et diffusion d'articles de décryptage des tendances et chiffres clés de la générosité, des innovations voire signaux faibles pouvant impacter le secteur

L'ambition pour les 5 années à venir est de renforcer cette mission de centre de ressources en créant notamment des liens avec le monde académique, en ouvrant de nouveaux champs d'étude et en favorisant les échanges avec les études internationales.



46

nouvelles ressources publiées
en 2022



+ 690 000

pages vues en 2022

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR NOS MEMBRES



DÉCRYPTER ET OUTILLER

INFORMATIONS

France générosités réalise une **veille pour aider les membres à décrypter l'actualité**. 72 articles d'actualités sur des sujets politiques, sectoriels et d'innovation digitale ont été publiés en 2022. Le **flash info juridique** informe de l'évolution de la législation et des actualités juridiques. Un nouveau format a également été créé pour développer une culture juridique liée à la générosité : le **podcast juridique et fiscal** « Tout droit vers la générosité » avec 3 nouveaux épisodes portant sur l'association européenne et sur la notion d'intérêt général.



Ecouter les podcasts

PUBLICATIONS

France générosités met aussi à disposition des membres des **ressources pour monter en compétences**. En plus des publications du centre de ressources, un ensemble de fiches pratiques, guides et FAQ sont disponibles sur l'espace réservé aux membres du syndicat sur le site de France générosités. Cela représente près de 12 000 documents téléchargés en 2022. Parmi les dernières ressources on retrouve la **FAQ «gestion d'un legs»** comprenant 53 questions-réponses et conçue comme un véritable « guide de survie du chargé des libéralités » pour toutes les associations et fondations.



WEBINAIRES

Depuis la pandémie de covid-19, une **offre de webinaire réservée membres a été développée afin de s'inspirer de retours d'expérience** de membres du syndicat et de **favoriser le questionnement sur ses propres pratiques** grâce à l'intervention d'experts et de témoins sur des sujets d'actualité. Le don par SMS, la promotion des associations et fondations sur TikTok, la protection de marque et le SEA en font partie.



“ Le format est top, très intéressant d'avoir un représentant de TikTok et des témoignages. Merci beaucoup pour cette initiative. ”

Un membre de France générosités

CONSEILLER ET MUTUALISER

CONSEIL JURIDIQUE

En 2022, France générosités a répondu à près de **300 questions juridiques et fiscales**. L'arrivée d'une **collaboratrice en septembre** devrait notamment permettre de répondre au flux de demandes des membres. Les réponses sont apportées par mail ou à l'occasion d'un échange téléphonique ou d'une visioconférence.

Le sujet qui a suscité le plus de questions en 2022 a été la **publication du nouveau modèle de reçu fiscal pour les entreprises mécènes**. Les questions portaient notamment sur les informations obligatoires et sur les modalités de valorisation des dons en nature. Plusieurs questions ont également été posées sur les **modalités d'organisation d'un événement caritatif** (aspects fiscaux notamment). La fiche pratique sur les ventes aux enchères caritatives publiée en septembre 2022 devrait permettre de répondre à une partie de ces questions.

Les questions posées nourrissent également nos échanges avec nos partenaires publics nous permettant par exemple de remonter les difficultés pratiques dans la mise en œuvre de nouvelles réformes rencontrées sur le terrain par les membres.

SERVICES MUTUALISÉS

France générosités propose à l'ensemble de ses membres de faire des économies grâce à la force du collectif et de souscrire à des services mutualisés moyennant des tarifs préférentiels :

- Un service de traitement mutualisé des fichiers d'adresse avec PNDData ;
- Le logiciel Elogre pour la gestion de vos libéralités et assurances-vie ;
- Deux études mutualisées : le baromètre de la générosité avec la société NOVOS dirigée par Pierre Lerouge et le baromètre Image et Notoriété avec l'IFOP.



RASSEMBLER

DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

France générosités offre un cadre à la réflexion collective, notamment lors des groupes de travail. Ces groupes portent sur des sujets concernant le secteur et permettent à nos membres d'échanger entre eux sur leurs bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et produire des notes d'information et d'analyse réservées à nos adhérents.

Près de **380 personnes ont été impliquées dans nos 10 groupes de travail récurrents**. 75% des structures membres ont participé à au moins une des réunions organisées. Tous les comptes-rendus sont à retrouver en ligne sur l'espace membres.



Libéralités

Le groupe de travail « libéralités » réunit une quarantaine de responsables libéralités. L'occasion de partager les pratiques entre les membres. Ces échanges ont permis l'élaboration du « [FAQ legs](#) » qui est un guide pratique pour les chargés de libéralités. Ces échanges permettent également d'alimenter les discussions avec le Conseil Supérieur du Notariat et d'améliorer les pratiques de nos organisations et des notaires. Certains se retrouvent d'ailleurs au Congrès annuel des notaires (qui s'est tenu à Marseille en octobre 2022).

Un sous-groupe de travail « assurance-vie » a été constitué afin de faire vivre le partenariat avec France Assureurs et d'initier des publications visant à promouvoir ce dispositif notamment auprès des distributeurs.

Juristes

Le groupe de travail « juristes » réunit une vingtaine de juristes tous les deux mois. Ce groupe de travail a été l'occasion de travailler sur divers sujets notamment : le mécénat d'entreprise (obligations déclaratives et nouveau reçu fiscal), le mécénat de compétence, le contrat d'engagement républicain, la loi Sapin II et la modification du statut de lanceur d'alerte, les produits-partages, le barème de remboursement de frais des bénévoles, la consultation sur l'association européenne.

Un sous-groupe « due diligence » composé de cinq membres a été créé en fin d'année 2022 afin de réfléchir à des bonnes pratiques à mettre en place dans le cadre de la collecte de dons (particuliers et entreprises).

DAF

Quatre rencontres ont eu lieu et ont été animées par Anne Ramonda du Cabinet INESS. Contributions volontaires en nature, bonnes pratiques en matière de communication financière sont deux exemples de sujets abordés.

Webmarketing

Le groupe de travail Webmarketing est actif depuis 2018. Un listing des exclusions SEA est mis en place pour faire baisser les coûts marketing et ne pas être en concurrence entre organisations. 107 organisations y ont participé en 2022. Le listing est mis à jour tous les 6 mois, en mars et septembre de chaque année.

Community Managers

Outils de gestion des réseaux sociaux, nouveaux formats de pages Facebook et sécurisation des comptes sont des exemples de sujets abordés. Ce groupe de travail a également réalisé l'édition 2022 du Baromètre des réseaux sociaux des associations et fondations.

Plus d'informations ici : [baromètre des réseaux sociaux 2021](#).

Nouveaux modes de paiement

Les membres se sont réunis quatre fois pour échanger notamment autour des impacts de la DSP2 sur les campagnes de fin d'année, les différents modes de paiement et les outils de Business Intelligence.

RASSEMBLER

Innovation numérique

Créé en 2021 pour travailler sur les solutions innovantes sur le numérique pour les associations et fondations du secteur, ce groupe de travail a permis de partager de nombreux retours d'expériences notamment sur des projets de refonte de site.

Alternative Google Analytics

Suite à l'interdiction de la CNIL d'utiliser Google Analytics, les référents webmarketing de France générosités se sont réunis trois fois pour construire une **matrice de comparaison** des outils alternatifs et partager les retours d'expérience.

Achats média offline

Ce groupe de travail a été créé en 2022 pour répondre aux besoins des membres d'échanger sur les problématiques liées à l'achat média offline comme les différents KPI, le calcul d'un ROI et les canaux privilégiés pour les associations.

Communication d'influence

Après deux ans d'existence ce groupe de travail s'est achevé sur l'intervention exceptionnelle de trois prestataires spécialistes de l'influence pour permettre aux membres de prendre du recul sur leurs pratiques et de recueillir des bonnes pratiques.

Animation d'un réseau de bénévoles

Montée en compétences et fidélisation des bénévoles, uniformisation de la communication à l'échelle d'un mouvement et gestion de réseaux sociaux par les bénévoles sont autant de sujets qui ont été abordés dans ce nouveau groupe de travail. Les membres se sont réunis cinq fois pour partager leurs bonnes pratiques.



L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES



134

structures membres



2250

collaborateurs accompagnés



27

événements organisés par le syndicats (webinaires et rencontres)



52

réunions de groupes de travail



100%

des structures membres ont participé à au moins un événement organisé par le syndicat



11 700

documents téléchargés sur l'espace membres

VERS LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2028

L'Assemblée générale 2022 marquait le début de la réflexion sur le nouveau plan stratégique du Syndicat. Une réflexion structurée autour des trois missions clés du Syndicat : représenter et promouvoir les générosités et les organisations sans but lucratif, développer les générosités, accompagner nos membres et leur développement.



VOLET 1 : REPRÉSENTER ET PROMOUVOIR

Ce volet a été travaillé au sein de deux séminaires du Conseil syndical en juin et novembre 2022 qui ont permis à la fois de **porter de nouvelles ambitions pour la proposition de valeurs du syndicat sur le développement des générosités** mais aussi d'**ouvrir un champ de plaidoyer plus large sur la place des organisations à gestion désintéressée dans l'économie sociale et solidaire en France et en Europe**.

Ce nouvel espace devra être coconstruit avec les autres têtes de réseaux du secteur et en concertation avec les organisations représentatives de l'ESS en France (ESS-France) et en Europe.



VOLET 2 : DÉVELOPPER LES GÉNÉROSITÉS

Dans le cadre de la mission du syndicat de développer les générosités, il a été proposé au Conseil syndical de réfléchir à construire une stratégie ambitieuse sur 5 ans autour de deux axes :

- **Renforcer la dimension « centre de ressources »** pour développer les connaissances sur la générosité auprès des organisations membres et plus largement du secteur, en créant notamment des liens avec le monde académique et en ouvrant de nouveaux champs d'étude.
- **Redéfinir un dispositif de promotion de la générosité auprès du grand public**, pour plus d'impact et en véritable levier complémentaire pour le collectif.

Ces deux axes feront l'objet de groupes de travail en collectif, notamment lors de la Journée des adhérents de février 2023.



VOLET 3 : ACCOMPAGNER LES MEMBRES

Afin de nourrir la réflexion sur l'offre de France générosités une **enquête de satisfaction a été ouverte durant l'été 2022**. Les **résultats sont très positifs**.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de nourrir cette réflexion. Toutes vos idées nous seront utiles pour construire les plans d'actions des années à venir.

RÉSULTATS CLÉS DE L'ENQUÊTE

186 répondants de **90** structures

Près de **90%** des membres sont satisfaits par les services de France générosités

45% des membres se disent engagés voir très engagés vis-à-vis des activités proposées par France générosités

88% des membres voient tous leurs besoins couverts par l'offre du syndicat

Top 3 des services les plus utilisés : **études, veille et décryptages, échanges de bonnes pratiques**



Je suis extrêmement ravie de France générosités, sa force de frappe, son ambition de cohésion, partage de bonnes pratiques et connaissances »

Un membre de France générosités

NOUVEAUX ADHÉRENTS

La richesse du Syndicat se nourrit de la pluralité de ses adhérents. Nous sommes très heureux d'avoir accueilli un nombre record de nouveau adhérents cette année. Bienvenus à tous !

Deux petits déjeuners de rencontre entre nos équipes respectives ont été organisés ainsi que trois visioconférences d'accueil. Un kit d'accueil comprenant nos principales publications et la présentation du syndicat leur a été envoyé afin d'assurer leur bonne intégration.

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY



Acteur historique de l'aide aux personnes déficientes visuelles, l'association Valentin Haüy, créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891, déploie depuis plus de 130 ans un grand nombre de services et d'actions à travers toute la France afin de défendre les droits des déficients visuels, assurer leur formation et l'accès à l'emploi, promouvoir l'accès à l'écrit, proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles.

L'association travaille à rendre notre société plus accessible et adaptée aux besoins des personnes déficientes visuelles dans tous les domaines : professionnel, académique, culturel, physique ou encore numérique.

Pour cela, l'association s'appuie sur 121 implantations locales et régionales et 16 établissements spécialisés, répartis sur l'ensemble du territoire national, mais également dans les DOM-TOM (à la Réunion et en Nouvelle Calédonie).

Ce sont plus de 420 salariés (dont 96 sont des travailleurs handicapés) et près de 3 300 bénévoles (dont 20% avec handicaps) qui œuvrent chaque jour pour faciliter la vie des personnes souffrant de déficience visuelle.

BREAK POVERTY FOUNDATION



Break Poverty Foundation est une organisation humanitaire française qui lutte contre la pauvreté en agissant sur ses causes. Créée en 2017 par Denis Metzger, Break Poverty construit et développe des dispositifs innovants pour prévenir durablement la pauvreté des jeunes.

Nos programmes trouvent leur assise dans un constat : en France, six générations sont nécessaires pour espérer sortir de la pauvreté. Ce constat est d'autant plus alarmant lorsqu'on sait qu'il en faut seulement deux pour un Danois !

A travers des projets ciblés et adaptés aux besoins des jeunes de nos territoires, nous souhaitons offrir à chacun les mêmes chances de réussite, pour qu'un enfant pauvre ne devienne pas un adulte pauvre.

Notre conviction est que pour lutter efficacement et durablement contre la pauvreté, il est tout d'abord nécessaire de la prévenir, et donc d'intervenir auprès des plus jeunes. Pour cela, Break Poverty soutient et accompagne des programmes proposant des solutions innovantes et à fort impact social autour de 3 axes d'intervention : le soutien à la petite enfance, la lutte contre le décrochage scolaire, l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

COMPASSION IN WORLD FARMING FRANCE



CIWF est une ONG internationale créée en 1967 en réponse à l'intensification de l'élevage industriel et de ses conséquences désastreuses.

Notre action : mener des campagnes pour mettre fin à l'élevage intensif et promouvoir des pratiques d'élevage plus respectueuses des animaux, des Humains et de la planète. Nous sommes convaincus que l'élevage intensif est une des plus grandes causes de cruauté au monde. Par conséquent, il mérite une approche ciblée et spécialisée. C'est pour cela que nous limitons notre champ d'action à notre domaine d'expertise : les animaux d'élevage destinés à la consommation.

Contrairement aux discours des lobbies, l'élevage industriel n'est pas une solution pour nourrir la planète. En revanche, des alternatives fleurissent et se développent partout dans le monde, à petite et grande échelle. CIWF les soutient et les encourage.



EMMAÜS SOLIDARITÉ

Créée en 1954 par l'abbé Pierre dans la continuité de son appel du 1er février, Emmaüs Solidarité lutte sans condition contre l'exclusion des personnes et des familles à la rue. Membre du Mouvement Emmaüs, l'association accompagne chaque jour 6.000 personnes vers le chemin de l'insertion en Île-de-France et dans le Loir-et-Cher, au moyen d'une centaine de dispositifs (maraudes, accueils de jour, centres d'hébergement d'urgence ou de réinsertion sociale, pensions de familles et logements adaptés) et dans le cadre d'un accompagnement global (santé et sport, formation et emploi, accès au logement, culture et citoyenneté).

L'association s'appuie sur les compétences de 800 salariés, l'aide de 600 bénévoles et le soutien de 400 adhérents.



FÉDÉRATION NATIONALE CAMI SPORT & CANCER

Depuis l'an 2000, la CAMI Sport & Cancer s'efforce chaque jour d'implanter, dispenser et développer des programmes de thérapie sportive pour permettre à des milliers de patients touchés par un cancer d'être pris en charge pour diminuer les effets secondaires des traitements, améliorer leurs chances de rémission et améliorer leur qualité de vie. Responsabilité, autonomie, confiance, exigence, sens : telles sont les valeurs portées par la CAMI ayant permis à l'association de se développer et d'être en capacité aujourd'hui d'accompagner 3 500 patients par semaine grâce à l'expertise d'une trentaine de Praticiens en Thérapie Sportive, sur environ 80 lieux de soins en ville et l'hôpital dans 27 départements en France.



FIDESCO

Organisation catholique de solidarité internationale, FIDESCO s'engage auprès de projets de développement initiés par des partenaires de l'Eglise locale dans les pays du sud, à travers ses volontaires qui mettent leurs compétences professionnelles et leur foi au service de ces projets, de l'Eglise et des plus pauvres.

Depuis 40 ans, FIDESCO répond à des besoins réels, identifiés par les partenaires locaux eux-mêmes. Fidesco travaille avec 90 partenaires d'église, dans 27 pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie, qui agissent dans des domaines divers et variés : santé, agroécologie, construction, gestion de projets, éducation, communication... au service des plus pauvres.

Etre volontaire FIDESCO :

- c'est s'engager au service du développement intégral en servant tout homme et tout l'homme,
- c'est entrer dans une démarche de foi, pour se mettre au service d'autres hommes sans distinction de race, de culture ou de religion,
- c'est donner la priorité à la mission pour avoir la plus grande disponibilité possible au service des plus pauvres,
- c'est vivre une rencontre authentique avec une autre culture et entrer dans une attitude d'écoute et de patience,
- c'est exercer des compétences pour transmettre dans un esprit de service et de gratuité.



FONDATION DU PROTESTANTISME

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Eglises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de mieux gérer leurs patrimoines ainsi que les organisations et les oeuvres auxquelles elles apportent leur soutien.

Les objectifs de la Fondation du Protestantisme :

- permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Eglises, oeuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaitent,
- apporter son soutien moral et matériel à ces institutions,
- initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.



FONDS DE DOTATION ONF-AGIR POUR LA FORÊT

Faire face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité impose de rechercher des solutions nouvelles et de mobiliser toutes les énergies, en associant la société tout entière.

C'est pourquoi l'ONF a créé le fonds de dotation ONF-Agir pour la Forêt, qui prolonge sa démarche de mécénat déployée depuis 30 ans auprès des entreprises. Ce fonds lui permet d'aller plus vite dans l'exercice de ses missions d'intérêt général, en favorisant et en simplifiant la mobilisation de tous ceux qui souhaitent s'engager pour protéger nos forêts publiques.

Avec ce nouveau fonds ONF-Agir pour la forêt, les particuliers peuvent donner pour les forêts publiques et les dons des petites entreprises sont facilités, avec la possibilité de sectoriser les actions.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

La Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique, accueille et accompagne, depuis plus de 60 ans, des enfants et adultes en situation de handicap psychique, mental ou avec autisme.

La Fondation développe tout d'abord des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment :

- elle offre des services spécialisés et adaptés à leurs besoins et à leurs attentes,
- elle accompagne dans la continuité et maintient le lien avec l'entourage et la famille,
- elle développe le lien social et l'inclusion,
- elle soutient et diffuse des projets innovants,
- elle participe au changement de regard sur la personne en situation de handicap en valorisant en particulier, son rôle et son utilité dans la Cité et la société.

La Fondation des Amis de l'Atelier a le souci de favoriser la création d'établissements pouvant accueillir les personnes pour lesquelles il n'existe encore que trop peu de réponses adaptées.

Avec plus de 3 000 personnes accueillies, plus de 2 000 salariés, 90 établissements et services situés en Île-de-France et en Haute-Vienne, la Fondation des Amis de l'Atelier poursuit cette voie d'action et d'engagement.



FOODWATCH FRANCE

Fondée en 2002 en Allemagne par Thilo Bode en réaction au scandale de la vache folle, foodwatch est également aux Pays-Bas depuis 2009, en France depuis 2013, à Bruxelles, et en Autriche depuis fin 2020. foodwatch est une ONG indépendante européenne. En France, c'est une association Loi 1901.

foodwatch défend les droits des citoyens et citoyennes à plus de transparence dans le secteur alimentaire et à l'accès à une alimentation saine. A travers ses actions de lanceur d'alerte et de mobilisation, foodwatch fait la lumière sur les pratiques de l'industrie alimentaire afin qu'elles changent et que les autorités publiques fassent véritablement respecter nos droits. Face à l'opacité du marché alimentaire en France et en Europe, nous menons des enquêtes pour révéler des informations et scandales au grand jour. Face à l'impunité, nous nommons et exposons les responsables pour qu'ils rendent des comptes. foodwatch développe ainsi un véritable contre-pouvoir citoyen face aux lobbies de l'industrie agroalimentaire et crée un espace de débat public, là où il est trop souvent confisqué.

Nos activités couvrent des thèmes variés liés à notre alimentation : scandales et fraudes alimentaires, transparence sur l'étiquetage et emballages trompeurs, impact de notre alimentation sur la santé, menaces des accords de libre-échange, etc.

L'équipe foodwatch se compose aujourd'hui de 9 personnes salariées.

En 2021, nous avons dépassé le cap de 350 000 personnes qui suivent et soutiennent nos actions, qui pèsent pour œuvrer à une alimentation plus saine pour toutes et tous.



**HÔPITAL FONDATION
Adolphe de ROTHSCHILD**
LA RÉFÉRENCE TÊTE ET COU

HÔPITAL FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD

Créé en 1905, l'Hôpital Fondation Rothschild est un hôpital sans but lucratif (établissement de santé privé d'intérêt collectif – ESPIC). Il propose une prise en charge d'excellence en secteur 1 (sans dépassement d'honoraires).

L'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild est un hôpital universitaire reconnu au niveau national et international pour ses expertises médicales et de recherche en ophtalmologie et en neurosciences (neurologie, neurochirurgie adultes, neurochirurgie pédiatrique, neuroradiologie interventionnelle). Ces domaines d'hyper-spécialités se complètent par des prises en charge en ORL, en chirurgie orale, en imagerie, en médecine hospitalière, en anesthésie-réanimation et par plusieurs centres de référence maladies rares.

La fondation de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild est reconnue d'utilité publique depuis 1909. Elle est habilitée à recevoir des dons, assurances-vie, donations et legs.



LE ROCHER OASIS DES CITÉS (R.O.C)

Le Rocher Oasis des Cités est une association (loi 1901) d'éducation populaire, catholique dans son identité, laïque dans son objet. Elle a pour but de mettre en place des actions éducatives, sociales et culturelles avec les enfants, adolescents, adultes et familles des quartiers urbains en difficulté.

Les cités, avec quelques 1500 quartiers prioritaires de la politique de la ville, regroupent près de 5 millions d'habitants en France. Les difficultés sont immenses pour les familles, parents, jeunes et personnes âgées de toutes origines et conditions qui y vivent. Avec 21 ans d'expérience et de vie au cœur de ces cités, Le Rocher Oasis des Cités identifie quatre défis qui sont comme un cri et qui engagent l'avenir : le défi des fractures, le défi des pauvretés, le défi de la paix et de défi du changement de regard et de l'affirmation de la valeur de l'autre.

**SOS
MEDITERRANEE**

SOS MEDITERRANEE FRANCE

SOS MEDITERRANEE est une association civile européenne de sauvetage en mer constituée de citoyens et citoyennes européens décidés à agir face à la tragédie des naufrages à répétition en Méditerranée centrale. Depuis le début de ses opérations en février 2016, SOS MEDITERRANEE a secouru plus de 35 000 personnes avec l'Aquarius puis l'Ocean Viking. Le quart d'entre elles étaient mineures.

L'association est financée à 89% par des dons privés. Elle est basée en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. SOS MEDITERRANEE a reçu le Prix Unesco Houphouët-Boigny 2017 pour la Recherche de la Paix.

GOVERNANCE

LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL (SUITE AUX ÉLECTIONS DE L'AG DU 12 MAI 2022)

- Action contre la Faim, Jean-François Riffaud
- AFM-Téléthon, Claire Schiller-Heuzé
- Aides, Marc Dixneuf
- CARE France, Emanuela Croce
- Croix-Rouge française, Laurent Amiand
- Fédération Française des Banques Alimentaires, Laurence Champier
- Fondation ARC pour la Recherche sur le Cancer, François Dupré
- Fondation de France, Axelle Davezac
- Fondation Notre Dame, Sylvie Bretones
- Fondation pour la Recherche Médicale – FRM, Benjamin Pruvost
- Fonds Social Juif Unifié, Richard Odier
- Handicap International, Xavier Du Crest
- Médecins du Monde, Jean-Baptiste Matray
- Secours Populaire Français, Malika Tabti
- Secours Islamique France, Samir Majdoub
- Personnalité qualifiée : Pierre Siquier, président de France générosités

BUREAU (SUITE AUX ÉLECTIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU 12 MAI 2022)

Vice-présidents :

- Fondation de France, Axelle Davezac
- Croix Rouge française, Laurent Amiand

Trésoriers :

- Aides, Marc Dixneuf
- Fondation ARC pour la Recherche sur le Cancer, François Dupré (adjoint)

Secrétaires :

- AFM-Téléthon, Claire Schiller-Heuzé
- Fondation pour la Recherche Médicale – FRM, Benjamin Pruvost (adjoint)



NOS 134 MEMBRES

ACAT France · Action contre la Faim · Action Education · Action Enfance · AFM - Téléthon · Agence du don en nature · AIDES · ALIMA · American Hospital of Paris · Amnesty International France · APF France handicap · Apprentis d'Auteuil · Asmae - Association sœur Emmanuelle · Association France Alzheimer · Association Petits Princes · Association Valentin Haüy · ATD Quart Monde · Aviation Sans Frontières · Break Poverty Foundation · Bureau International Catholique de l'Enfance · CARE France · CCFD - Terre Solidaire · CFRT · Cité de la Musique - Philharmonie de Paris · COMPASSION IN WORLD FARMING FRANCE · Croix-Rouge française · Delta7 · Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France · Electriciens sans frontières · EMMAÜS Solidarité · Enfance et Partage · Fédération Française de Cardiologie · Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles · Fédération Française des Banques Alimentaires · Fédération Française des diabétiques · Fédération Nationale CAMI Sport et Cancer · FIDESCO · Fonds Adie · Fondation Abbé Pierre · Fondation ARC pour la recherche sur le cancer · Fondation ARSEP · Fondation Caritas France · Fondation CentraleSupélec · Fondation de France · Fondation de l'Armée du Salut · Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée · Fondation de Montcheuil · Fondation des Amis de l'Atelier · Fondation des Monastères · Fondation du Judaïsme Français · Fondation du Protestantisme · Fondation du Souffle · Fondation Française de l'Ordre de Malte · Fondation HEC · Fondation des Hôpitaux · Fondation Jérôme Lejeune · Fondation les amis de l'Arche · Fondation Notre Dame · Fondation Paralysie Cérébrale · Fondation Perce-Neige · Fondation pour la Nature et l'Homme · Fondation pour le Logement Social · Fondation Raoul Follereau · Fondation Terre de Liens · Fondation Voir & Entendre · FONDS DE DOTATION ONF-AGIR POUR LA FORÊT · Fonds Social Juif Unifié · FOODWATCH France · France Nature Environnement · France Parrainages · FRC - Neurodon · Frères des Hommes · FRM - Fondation pour la Recherche Médicale · GEFLUC · GERES · Greenpeace France · Habitat et Humanisme · Handicap International · Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild · Human Rights Watch · Institut Curie · Institut du Cerveau · Institut Gustave Roussy · Institut Paoli-Calmettes · Institut Pasteur · La Chaîne de l'Espoir · La Cimade · La Fondation de Lille · La Jeunesse au Plein Air · La Mie de Pain · Laurette Fugain · L'Envol · Le Rire Médecin · Le Rocher Oasis des Cités (R.O.C) · Ligue contre le cancer · L'Œuvre d'Orient · LPO · Maisons d'accueil l'Îlot · Mécénat Chirurgie Cardiaque · Médecins du Monde · Médecins Sans Frontières · Nos petits frères et sœurs · Œuvre de Secours aux Enfants · Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des sapeurs-pompiers de France · Œuvre Falret · Ordre de Malte France · Orphéopolis · Oxfam France · Partage · Petits Frères des Pauvres · Plan International France · Planète Enfants & Développement · Première Urgence Internationale · Scouts et Guides de France · Secours Catholique - Caritas France · Secours Islamique France · Secours populaire français · Sidaction · SNSM - Les Sauveteurs en Mer · Société de Saint-Vincent-de-Paul · Société Protectrice des Animaux · Solidarité Laïque · Solidarités International · SOS MEDITERRANEE FRANCE · SOS Sahel · SOS Villages d'Enfants · Toutes à l'école · Un Enfant par la Main · UNAPEI · UNICEF France · Vaincre la Mucoviscidose · Vaincre le cancer - NRB · WELFARM · WWF France

ÉQUIPE



Pierre Siquier
Président



Laurence Lepetit
Déléguée générale



Olga Leguede
Chargée de gestion
administrative et financière

PÔLE JURIDIQUE ET FISCAL



Ann Sophie de Jotemps
Responsable juridique et fiscale
De janvier à février



Sarah Bertail
Responsable juridique et fiscale
A partir de mai



Anouk Marchaland
Collaboratrice juridique
A partir de septembre

PÔLE ÉTUDES ET COMMUNICATION



Nolwenn Poupon
Directrice de la
communication et des études
De janvier à juillet



Nadège Rodrigues
Directrice de la
communication et des études
A partir de septembre



Corentin Hue
Chef de projet digital



Claire Bourdon
Chargée d'animation du
réseau



Clémentine Leroux
Chargée de communication
junior
De mai à octobre

RAPPORT FINANCIER



Marc Dixneuf
Trésorier de France générosités

LE MOT DU TRÉSORIER

Conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur et en ma qualité de Trésorier, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice de l'année qui vient de s'écouler. Notre syndicat a clôturé les comptes de son exercice comptable le 31 décembre 2022.

Je vous rappelle que notre comptabilité est tenue selon les conventions générales comptables et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les règles comptables françaises suivantes :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au plan comptable général.
- Règlement CRC n° 2009-10 relatif à la présentation des comptes annuels des syndicats.

Le présent rapport évoquera successivement les points suivants :

- Analyse et commentaires des comptes 2022
- Budget prévisionnel France générosités 2023

1) Analyse et commentaires des comptes 2022

Dans le cadre des activités mises en place et développées cette année, les principales données de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- Total du bilan : 652 794 €
- Résultat de l'exercice : 23 469 €

France générosités ne fait pas appel à la générosité du public et par conséquent n'établit pas de compte d'emploi des ressources.

Les comptes de France générosités ont été établis par le cabinet d'expertise comptable Crowe Fideliace représenté par Madame Fanny BINOT et audité par le cabinet ACA Nexia, représenté par Monsieur Eric CHAPUS.

a - Le Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2022 est de 652 794 € contre 795 971 € pour l'exercice 2021 soit une diminution de 18 %. Cette diminution est la conséquence de la sortie de l'activité de la Coordination Nationale du Face-à-Face du Syndicat (CNFF) Les éléments constitutifs de l'activité CNFF ont été transférées à la nouvelle structure par un acte de cession de branche d'activité signé entre les Parties. La CNFF est depuis le 1er janvier 2023 une association d'autorégulation indépendante composée d'associations, de

fondations et d'agences professionnelles, indépendante du Syndicat. La CNFF reste cependant hébergée par le Syndicat et une partie des frais de fonctionnement du siège est refacturé à prix coutant ainsi qu'une quote-part de la mise à disposition de la chargée de gestion. Une convention de moyens formalise cet accord.

L'actif

À l'actif, les immobilisations s'élèvent à 70 370 € après amortissement contre 82 738 € en 2021. Les immobilisations portent essentiellement sur l'achats de matériel informatique et les travaux engagés pour le déménagement en 2021.

Les créances clients et autres débiteurs s'élèvent à 178 817 € contre 66 087 € en 2021 et comportent essentiellement le transfert de charges de personnel du service études et communication sur l'Institut pour le développement de la générosité (IDG), la contribution de la Coordination Nationale du Face-à-Face aux frais du siège et le partenariat de la banque postale.

Les charges constatées d'avances s'établissent à hauteur de 15 062 € en 2022.

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement ont diminué de 38%. De 627 694 € en 2021, elles sont passées à 388 544 € en 2022. Cette diminution s'explique par le transfert de l'activité CNFF.

On note que les disponibilités du syndicat France générosités sont placées sur deux livrets, (livret A et compte Epidor).

Le passif

À la clôture de l'exercice, le syndicat présente un report à nouveau positif de 413 877 € inférieur au report à nouveau 2021 qui était de 426 285 € par l'intégration du résultat négatif de 2021 de (-12 408) €. Cette situation financière permet de couvrir plus de 10 mois de charges salariales.

Le résultat de l'exercice 2022 est de 23 469 € correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses.

Le compte fournisseur s'élève à 76 477 € en 2022 contre 101 095 € en 2021.

Les dettes sociales et fiscales s'élèvent à 121 229 € en 2022 contre 213 262 € en 2021. Ce montant correspond aux cotisations sociales et PAS du quatrième trimestre 2022 à échéance en janvier 2023 ; consécutif au transfert de trois ETP à la CNFF.

BILAN SIMPLIFIÉ					
ACTIF NET	2022	2021	PASSIF NET	2022	2021
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisation Incorporelles	-	-	Report à nouveau	413 877,00	426 285,00
Immobilisation Corporelles	57 174,00	69 542,00	Excédent ou déficit de l'exercice	23 469,00	- 12 408,00
Immobilisations Financières	13 196,00	13 196,00			
Sous total actif immobilisé	70 370,00	82 738,00	Sous total fonds propres	437 346,00	413 877,00
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
Avance et acompte versés			Dettes fournisseurs et comptes rattachées	76 477,00	101 095,00
Créances et compte rattachés	175 623,00	44 134,00	Dettes fiscale et sociales	121 229,00	213 262,00
Autres	3 194,00	21 953,00	Redevables créditeurs	17 741,00	67 737,00
Valeurs Mobilière de placement	-	-	Autres dettes		-
Disponibilités	388 544,00	627 694,00	Produits constatés d'avance		-
Charges constatées d'avance	15 062,00	19 451,00			
Sous total actif circulant	582 423,00	713 233,00	Sous total dettes	215 448,00	382 094,00
TOTAL GÉNÉRAL	652 794,00	795 971,00	TOTAL GÉNÉRAL	652 794,00	795 971,00

b - Le compte de résultat

Les produits

Le total des produits 2022 s'élève à 729 163 € contre 950 218 € en 2021, en baisse de plus de 23 %. Ils sont composés des cotisations des membres (+ 12%) ; d'une subvention publique, de partenariats et d'autres produits. La baisse significative s'explique par la baisse de la contribution de la Coordination Nationale dû Face à Face.

Les cotisations des membres ont augmenté à la suite de l'entrée de treize nouveaux membres. France générosités est composé de 134 membres en fin d'année.

Les subventions d'exploitation affichent un montant de 20 000 € à la fin de l'exercice 2022. Elles correspondent à la subvention du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sport (DJEPVA). La subvention triennale signé avec la DJEPVA arrive à échéance en 2022, nous sommes en discussion avec le service pour un renouvellement de notre convention pluriannuelle

La production vendue (Services) s'élève à 4 766 € contre 5 406 € en 2021 (Essentiellement la diffusion d'offre d'emploi sur le site de France générosités par les non-membres du syndicat)

Les reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges s'élèvent à 128 666 € contre 67 032 € en 2021 soit une hausse de 50 %. Elles correspondent à cinq mois de charges salariales du service Etudes et communication et le transfert de charges de frais de fonctionnement de l'association Coordination Nationale de Face à Face.

Les contributions financières affichent un montant de 40 000 €. Elles correspondent au partenariat signé avec la Banque Postale. Ce partenariat est triennal et court jusqu'en 2024

Les produits financiers s'élèvent à 1 298 € en 2022.

Notons que les cotisations seules doivent assurer en totalité le financement des charges de fonctionnement, suivant la recommandation de l'Assemblée générale, afin de préserver l'indépendance du syndicat. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, elles sont couvertes à 100% par les cotisations sur les deux véhicules juridiques du Syndicat et de l'Institut pour le développement des générosités.

Les charges

Le total des charges 2022 s'élève à 705 694 € contre 962 626 € en 2021. Elles sont en baisse de 27 % par rapport à 2022. Elles sont composées de charges variables (charges d'exploitation directes), des taxes et impôts et des charges du personnel. La baisse des charges de personnel est une fois de plus liée au transfert de l'activité CNFF et principalement au transfert de trois ETP.

Les charges d'exploitation directes en 2022 s'élèvent à **223 142 €**. Elles sont en baisse de plus de 20% par rapport à 2021. Cette baisse s'explique notamment par la séparation des charges de la CNFF.

Les taxes et impôts ont baissé en 2022. De 32 345 € en 2021 ils sont passés à 19 653 € en 2022, soit une baisse de plus 39 % essentiellement liée à la baisse de la taxe sur les salaires. Ainsi, la taxe sur les salaires cette année n'a pas dépassée l'abattement prévu pour les organisations à but non lucratif.

Rémunération du personnel et des charges sociales

Les salaires et traitements et charges sociales s'élèvent à 439 311 € et représentent plus de 63% du total des charges d'exploitation. Ils ont baissé de plus 31% par rapport à l'exercice précédent. Ces 31 % de baisse s'expliquent par le transfert du personnel affecté à la réalisation de la mission coordination Nationale du Face-à-Face.

Le personnel affecté à la réalisation des missions du syndicat : 7 salariés ETP dont 5 postes cadre et un stagiaire.

COMPTE DE RESULTAT					
CHARGES	2022	2021	PRODUITS	2022	2021
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Autres achats et charges externes	223 142,00	279 652,00	Production vendue (Biens et services)	4 766,00	5 406,00
Impôts, taxes et versements assimilés	19 653,00	32 345,00	Subventions d'exploitation	20 000,00	20 000,00
Salaires et traitements	299 944,00	432 667,00	Reprises sur provisions et transfert de charges	128 666,00	67 032,00
Charges sociales	139 367,00	200 906,00	Contribution financières	40 000,00	30 000,00
Dotations aux amortissements	13 894,00	12 158,00	Cotisations	534 045,00	822 127,00
Autres charges	4 368,00	8,00	Autres produits	388,00	516,00
Sous total charges d'exploitation	700 368,00	957 736,00	Sous total produits d'exploitation	727 865,00	945 081,00
Charges financières		-	Produits financiers		
	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	1 298,00	630,00
Sous total charges financières	-	-	Sous total produits financiers	1 298,00	630,00
Charges exceptionnelles	1 500,00	4 093,00	Produits exceptionnels		
Dotation exceptionnelle	3 769,00	738,00	Sur opération de gestion	-	-
sur exercice antérieur		-	Sur exercice antérieur	-	4 507,00
Sous total charges exceptionnelles	5 269,00	4 831,00	Sous total produits exceptionnels	-	4 507,00
Impôts sur le bénéfice	57,00	59,00			
Sous total	705 694,00	962 626,00	Sous total	729 163,00	950 218,00
Résultat	23 469,00	- 12 408,00		-	
TOTAL GÉNÉRAL	729 163,00	950 218,00	TOTAL GÉNÉRAL	729 163,00	950 218,00

Conclusion

La comptabilité de l'exercice au 31 décembre 2022 du syndicat France générosités ne présente pas de signe d'alerte particulier et s'inscrit dans un développement logique de son activité. Le résultat de 23 469 €, sous réserve du vote de l'Assemblée générale, viendra en augmentation du report à nouveau. Un équilibre budgétaire était prévu. Ce résultat s'explique par une provision de précaution prise sur la taxe sur les salaires qui n'a finalement pas été nécessaire.

L'exercice 2022 est marqué par la séparation de la comptabilité de l'Association « Coordination Nationale du Face-à-Face » de celle de France générosités consécutif au transfert d'activité. Une convention de moyens lie les deux structures permettant la refacturation des frais généraux. Le président de France générosités préside dans cette période de transition également la Coordination Nationale du Face-à-Face comme prévu par les statuts de celle-ci.

L'année 2022 a été ponctuée aussi par l'arrivée de deux nouvelles directrices de pôle, Sarah Bertail en tant que Directrice juridique et fiscale (mai 2022) et Nadège Rodrigues en tant que Directrice études communication (septembre 2022). L'arrivée d'une collaboratrice juridique, Anouk MARCHALAND fin septembre clôture les embauches en 2022.

Compte-tenu de l'augmentation du nombre de membres, de la diversité des sujets à traiter par le Syndicat dans un contexte de croissance globale de la générosité, le Syndicat est une trajectoire de croissance raisonnable pour pouvoir accompagner durablement l'ensemble des membres avec la même qualité de service.

2) Budget prévisionnel France générosités 2023

Conformément à l'article 24 des statuts et l'article 8 du Règlement intérieur, les cotisations des membres sont fixées par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil Syndical.

Ainsi, la grille de cotisations 2023 proposée au vote à l'Assemblée générale est la suivante. Pour rappel, Conformément à l'article 24 des statuts : « en l'absence de décision contraire de l'Assemblée générale, le montant annuel des cotisations est indexé sur l'indice de l'INSEE des prix à la consommation N-2 soit, pour 2023 une augmentation 1,5%.

La grille de cotisations est fondée sur les ressources reçues en N-2 comprenant les produits issus de la générosité du public et les autres fonds privés mentionnés dans les comptes emploi des ressources et ou CROD.

GRILLE DE COTISATION 2023			
Montant des ressources privées 2021	Cotisation FG montant (en €)	Participation IDG montant (en €)	Total
Entre 0 € à 1 M €	620,39	310,19	930,58
Entre 1 M € et 2 M €	1 014,78	507,39	1 522,17
Entre 2 M € et 4 M €	1 690,55	845,28	2 535,83
Entre 4 M € et 8 M €	2 478,23	1 239,12	3 717,35
Entre 8 M € et 16 M €	4 506,68	2 253,34	6 760,02
Entre 16 M € et 32 M €	6 084,23	3 042,12	9 126,35
Entre 32 M € et 64 M €	8 450,58	4 225,29	12 675,86
Entre 64 M € et 100 M €	9 557,50	4 778,75	14 336,26
Supérieur à 100 M €	11 266,69	5 633,35	16 900,04

Produits

• Cotisations

L'évaluation des cotisations s'élève à 567 603 € (+nouveaux membres) pour 2023 soit 68 % du total des ressources.

Quote-part de frais de fonctionnement de la CNFF s'élève à 37 092 € soit 4% des produits.

La quote-part des frais de fonctionnement concerne la refacturation de certaines charges d'exploitations (loyer, taxes sur les bureaux, téléphonie etc.) à la Coordination Nationale du Face-à-face suivant la convention de moyen qui lie les deux structures.

• Ressources publiques et privées :

Subvention publique de 50 000 € (en cours)

Partenariat Banque Postale de 20 000 €

• Autres

Quote-part de frais de fonctionnement de la CNFF s'élève à 37 092 € soit 4% des produits.

La quote-part des frais de fonctionnement concerne la refacturation de certaines charges d'exploitations (loyer, taxes sur les bureaux, téléphonie, etc) à la Coordination Nationale du Face-à-face suivant la convention de moyen qui lie les deux structures.

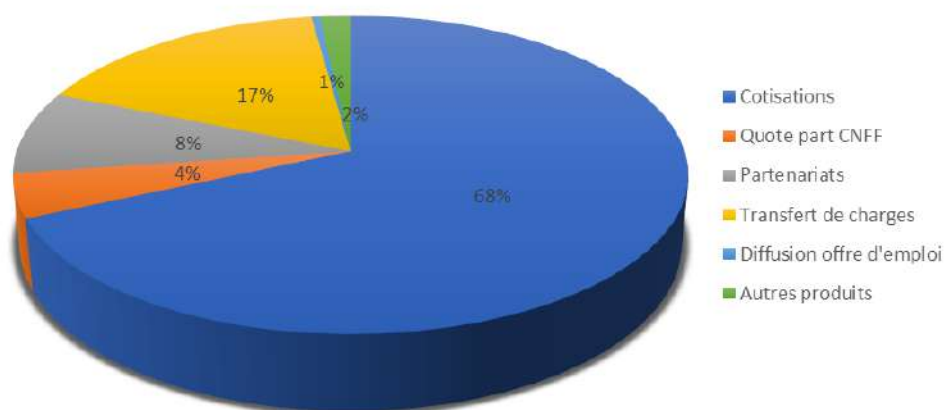
Diffusion d'offre d'emploi sur le site FG estimée à 3 900 €

Transfert de charges s'élève à 137 945 €

Subvention CIFRE de 14 000 €

Produits financiers de 2 427 €

RÉPARTITION DES PRODUITS 2023

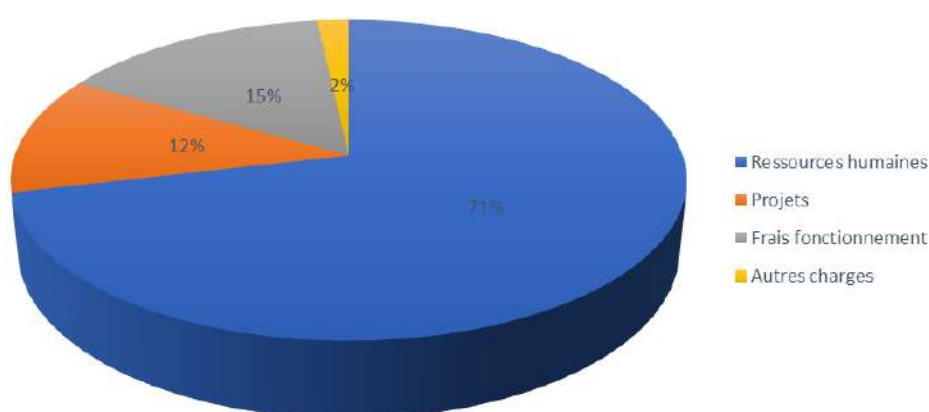


Charges

- Les charges du personnel représentent 71% du total des charges (64% en 2022).
- Les charges projets représentent 11,98% (10,89% en 2022) et s'analysent en regard des trois axes du plan d'action du syndicat à savoir :
 - Mission de représentativité et influence
 - Mission de développement de la générosité
 - Accompagnement du réseau
- Les charges de fonctionnement représentent 15% (21,43% en 2022) : loyer, honoraires (expert-comptable, commissaire aux comptes), frais téléphoniques primes d'assurance etc.

Ce budget fléché sur France générosités est complémentaire des autres projets engagés via l'Institut pour le développement des générosités.

RÉPARTITION DES CHARGES 2023



BUDGET PREVISIONNEL 2023 France Générosités

CHARGES

Libellé	BP FG 2023
1. MISSIONS SOCIALES	99 333
1.1. Représentativité et influence	46 000
1.2 Développement de la générosité	-
1.3 Accompagnement du réseau	53 333
2. RESSOURCES HUMAINES	594 038
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	125 108
Dotation aux amortissements	14 428,00
Total général	832 907

PRODUITS

Libellé	BP 2023
<i>Cotisations</i>	<i>567 603</i>
<i>Partenariats</i>	<i>70 000</i>
<i>Autres produits</i>	<i>195 304</i>
Total général	832 907
<i>Solde avant amortissement</i>	<i>14 428</i>
<i>Solde après amortissement</i>	<i>- 0</i>